

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

VISANT LES TITRES DE LA SOCIETE



INITIEE PAR



AGISSANT DE CONCERT AVEC ITEFIN PARTICIPATIONS, FPCI APAX FRANCE VII, ALTAMIR, BG MASTER FUND PLC, BG SELECT INVESTMENTS (IRELAND) LIMITED ET BOUSSARD & GAVAUDAN HOLDING LIMITED

PRESENTEE PAR



AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE GFI INFORMATIQUE



Le présent document relatif aux autres informations de la société Gfi Informatique a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** ») le 31 mai 2016, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction AMF n°2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Gfi Informatique.

Le présent document complète la note en réponse de la société Gfi Informatique (la « **Société** » ou « **Gfi** »), relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Mannai Corporation QSC visant les titres de la Société, sur laquelle l'AMF a apposé le visa n°16-216 en date du 31 mai 2016, en application d'une décision de conformité du même jour (la « **Note en Réponse** »).

Le présent document et la Note en Réponse sont disponibles sur le site Internet de la Société (www.gfi.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être également obtenus sans frais auprès de la Société (145 boulevard Victor Hugo, 93400 Saint-Ouen).

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1	Préambule	3
2	Informations relatives aux caractéristiques juridiques de la société	3
2.1	Informations juridiques générales concernant la Société.....	3
2.2	Informations relatives au capital et au titres de la Société.....	4
2.3	Organigramme simplifié de la Société.....	10
2.4	Informations relatives aux organes de direction et de contrôle de la Société	11
3	Informations relatives aux caractéristiques financières et comptables de la société	14
3.1	Activité de la Société	14
3.2	Informations financières sélectionnées	15
3.3	Informations générales relatives aux effectifs de la Société	16
3.4	Activité marquants de la Société au cours de l'exercice 2015 et antérieurs à l'enregistrement du Document de Référence.....	16
3.5	Evènements significatifs intervenus depuis l'enregistrement du Document de Référence	16
3.6	Communiqués de presse et informations diffusés depuis l'enregistrement du Document de Référence.....	16
3.7	Facteurs de risque	20
3.8	Litiges	20
3.9	Calendrier de communication financière à venir	21
4	Personnes assumant la responsabilité du présent document	21

1 PREAMBULE

Le présent document d'information est établi par la Société, société anonyme à conseil d'administration au capital social de 131.960.532 euros, dont le siège social est situé au 145 boulevard Victor Hugo, 93400 Saint-Ouen, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 385 365 713, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, dans le cadre du dépôt de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Mannai Corporation QSC, société de droit qatari constituée sous la forme d'une « *Qatari Shareholding Company* » (QSC), dont le siège social est situé P.O. Box 76, à Doha, au Qatar, immatriculée au registre du commerce sous le numéro 12 (« **Mannai** » ou l'« **Initiateur** ») agissant de concert avec Apax et Boussard & Gavaudan (tel que ces termes sont définis dans la Note en Réponse), visant (i) les actions de la Société, admises aux négociations sur le marché réglementé Euronext Paris (compartiment B), sous le code ISIN FR0004038099 (mnémonique « **Gfi** »), et (ii) les bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (« **BSAAR** ») de la Société.

Il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société figurent dans le document de référence 2015 (le « **Document de Référence** »), déposé auprès de l'AMF le 15 avril 2016 sous le numéro D. 16-0357, sous réserve de ce qui est indiqué dans le présent document. Les faits significatifs survenus depuis la publication du Document de Référence, le cas échéant, figurent dans le présent document.

En conséquence, le présent document incorpore par référence le Document de Référence, lequel est disponible sur le site internet de la Société (www.gfi.fr) et mis gratuitement à la disposition du public au siège social de la Société.

2 INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES JURIDIQUES DE LA SOCIETE

2.1 Informations juridiques générales concernant la Société

La Société est une société anonyme à conseil d'administration soumise au droit français ayant comme dénomination sociale « Gfi Informatique ». Elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 385 365 713.

Elle a été immatriculée le 5 mai 1992 avec une durée fixée à 99 ans à compter de cette date, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation.

Son siège social est situé 145 boulevard Victor Hugo, 93400 Saint-Ouen.

La Société a pour objet social :

- la prestation de services et de conseils, dans ses propres locaux ou dans ceux de ses clients, l'étude, la conception, l'équipement, l'installation, la gestion, l'utilisation et l'amélioration de systèmes et de réseaux informatiques,
- la conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques,
- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter, directement ou indirectement à l'objet social, lui être utile ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Son exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Les statuts de la Société sont disponibles sur le site internet de la Société.

2.2 Informations relatives au capital et aux titres de la Société

(i) Capital social de la Société

Le capital social de la Société est fixé à 131.960.532 euros. Il est divisé en 65.980.266 actions de 2 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché réglementé de Euronext Paris (compartiment B), sous le code ISIN FR0004038099 (mnémonique « **Gfi** ») (les « **Actions** »).

A la connaissance de la Société, le capital social et les droits de vote de Gfi sont répartis à la date du présent document comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques ⁽¹⁾	% des droits de vote
Itefin Participations ⁽²⁾	15.264.255	23,13%	15.264.255	23,13%
Infodin Participations ⁽³⁾	0	0%	0	0%
FPCI Apax France VII	0	0%	0	0%
Altamir	0	0%	0	0%
Boussard & Gavaudan Holding Limited	3.490.132	5,29%	3.490.132	5,29%
BG Select Investments (Ireland) Limited	17.504.863	26,53%	17.504.863	26,53%

BG Master Fund plc	0	0%	0	0%
Total sous-concert Apax/Boussard & Gavaudan	36.259.250	54,95%	36.259.250	54,95%
Mannai Corporation QSC	16.659.885	25,25%	16.659.885	25,25%
Concert	52.919.135	80,20%	52.919.135	80,20%
Autres ⁽⁴⁾	13.061.131	19,80%	13.061.131	19,80%
Total	65.980.266	100%	65.980.266	100%

⁽¹⁾ Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

⁽²⁾ La société Itefin Participations est détenue par les sociétés FPCI Apax France VII (53,87 %), Altamir (40,63 %), Auteuil Conseil (5,49 %), et par Monsieur Vincent Rouaix (0,01 %).

⁽³⁾ La société Infofin Participations est détenue par les sociétés FPCI Apax France VII (57 %) et Altamir (43 %).

⁽⁴⁾ Autres : Public et Financière de l'Echiquier, managers et salariés, administrateurs, FCPE Gfi Informatique Expansion et actions auto-détenues

(ii) Forme des Actions (article 7 des statuts)

Les Actions, entièrement libérées, sont nominatives ou au porteur, selon le choix de l'actionnaire dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les Actions donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

La Société est en droit de demander à tout moment et à ses frais, selon les modalités prévues par les dispositions légales, l'identité des propriétaires d'Actions au porteur ou des titres conférant immédiatement ou à terme un droit de vote dans les assemblées d'actionnaires, ainsi que le nombre des Actions ou des titres détenus par chacun d'eux, et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

(iii) Cession et transmission des Actions (article 8 des statuts)

La cession ou la transmission des Actions, quelle que soit leur forme, ainsi que des autres titres de toute nature émis par la Société, s'opère par virement de compte à compte, dans les conditions et selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

(iv) Droits et obligations attachés aux Actions (article 9 des statuts)

Chaque Action donne droit, dans la propriété de l'actif social, dans le partage des bénéfices et dans le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution d'actions ou en conséquence d'augmentation ou de

réduction de capital, de fusion ou autre, les propriétaires d'Actions isolées ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement, et éventuellement, de l'achat ou de la vente des Actions nécessaires.

A moins d'une prohibition légale, il est/sera fait masse entre toutes les Actions de toutes exonérations ou imputations fiscales, comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société, avant de procéder à toute répartition ou à tout remboursement, au cours de l'existence de la Société ou à sa liquidation, de telle sorte que, compte tenu de leur valeur nominale et de leur jouissance respective, toutes les Actions reçoivent la même somme nette.

Tout actionnaire a le droit d'obtenir, dans les conditions et aux époques fixées par la loi, communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement sur la gestion, et le contrôle de la Société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements.

La Société doit/ devra adresser préalablement à toute assemblée les documents qui doivent, aux termes de la loi, être mis à la disposition des actionnaires.

(v) Actions Gratuites

Il est précisé que la Société a mis en place plusieurs plans d'attributions gratuites d'Actions (les « **Actions Gratuites** »).

Plans 2011 : Le 10 mars 2011, le Conseil d'administration, faisant usage d'une autorisation de l'Assemblée générale du 19 mai 2010, a attribué, sous conditions de performance relatives aux exercices 2011 et 2012, 508.000 droits à Actions Gratuites à certains salariés managers ou mandataires sociaux de la Société et de ses filiales (« **Plan 2011 spécifique** »), et 91.725 droits à Actions Gratuites à l'ensemble des salariés de la Société et de ses filiales françaises (« **Plan 2011 général** »). Le 7 juin 2013, le Conseil d'administration, après qu'aient été constaté la satisfaction partielle des conditions de présence et critères de performance conformément aux plans, a décidé l'attribution définitive de 244.000 Actions Gratuites au titre du Plan 2011 spécifique et 38.360 Actions Gratuites au titre du Plan 2011 général.

Ainsi, à la date du présent document, les Actions attribuées gratuitement en 2014 :

- au titre du Plan 2011 spécifique ne sont plus en période de conservation et peuvent librement être apportées à l'Offre,
- au titre du Plan 2011 général conservées au sein du FCPE Gfi Informatique Expansion dans le cadre du plan d'épargne entreprise, sont toujours en période d'indisponibilité de cinq ans et ne peuvent être librement apportées à l'Offre par le FCPE Gfi Informatique Expansion, .

Plans 2012 : Le 14 mars 2012, le Conseil d'administration, faisant usage d'une autorisation de l'Assemblée générale du 19 mai 2010, a attribué, sous conditions de performance relatives à l'exercice 2012, 699.000 droits à Actions Gratuites à une cinquantaine de salariés de la Société et de ses filiales (« **Plan 2012 spécifique** »), et 76 212 droits à Actions Gratuites à l'ensemble des salariés de la Société et de ses filiales françaises (« **Plan 2012 général** »). Le 1^{er} mars 2013, le Conseil d'administration a

validé les conditions de performance relatives à l'exercice 2012, et par décision du 25 mars 2014, après avoir constaté la présence des bénéficiaires dans les effectifs de la Société à la date du 14 mars 2014, a attribué à ces derniers un total de six cent soixante et un mille cent quatre-vingt-huit (661.188) Actions. Six cents mille (600.000) Actions ont été attribuées au titre du Plan 2012 spécifique et soixante et un mille cent quatre-vingt-huit (61.188) Actions au titre du Plan 2012 général.

Ainsi, à la date du présent document, les Actions attribuées gratuitement en 2014 :

- au titre du Plan 2012 spécifique ne sont plus en période de conservation et peuvent librement être apportées à l'Offre,
- au titre du Plan 2012 général conservées au sein du FCPE Gfi Informatique Expansion dans le cadre du plan d'épargne entreprise, sont toujours en période de conservation de cinq ans et ne peuvent être librement apportées à l'Offre par le FCPE Gfi Informatique Expansion.

Plans 2013 : Le 1^{er} mars 2013, le Conseil d'administration, faisant usage d'une autorisation l'Assemblée Générale du 22 mai 2012, a attribué, sous conditions de performance relatives à l'exercice 2013, 756.500 droits à Actions Gratuites à une cinquantaine de salariés de la Société et de ses filiales (« **Plan 2013 spécifique** »), et 114 450 droits à Actions Gratuites à l'ensemble des salariés de la Société et de ses filiales françaises (« **Plan 2013 général** »). Le Conseil d'administration du 25 mars 2014, en arrêtant les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2013 a validé les conditions de performance (ajustées par le Conseil d'administration le 4 mars 2014) en ce qui concerne la tranche 1 et la tranche 2. Le Conseil d'administration du 12 juin 2015, après avoir constaté le 26 mars 2015 la présence des bénéficiaires dans les effectifs de la Société à la date du 1^{er} mars 2015, a attribué à ces derniers un total de huit cent quatorze mille six cent trente (814.630) Actions. Sept cent vingt-cinq mille cinq cents (725.500) Actions ont été attribuées au titre du Plan 2013 spécifique et quatre-vingt-neuf mille cent trente (89.130) Actions au titre du Plan 2013 général.

Ainsi, à la date du présent document, les 814.630 Actions attribuées gratuitement en 2015 demeurent en période de conservation jusqu'au 12 juin 2017. Sous réserve des dispositions législatives et réglementaires applicables (en cas de décès ou invalidité (le cas échéant) du bénéficiaire), lesdites Actions ne peuvent être apportées à l'Offre.

Plan 2016 : L'Assemblée Générale du 18 novembre 2015 a autorisé le Conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à l'attribution gratuite d'actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société, au profit des membres du personnel salarié ou de dirigeants mandataires sociaux de la Société et de sociétés françaises et étrangères ou de groupements d'intérêt économiques qui lui sont liés dans les conditions énoncées à l'article L.225-197-2 du Code de commerce, ou de certaines catégories d'entre eux, dans la limite de 1,82 % du capital de la Société (1.200.000 titres).

Le Conseil d'administration, en date du 21 janvier 2016, usant de la faculté qui lui a été donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 18 novembre 2015, a décidé d'attribuer à certains salariés nommément désignés par le Conseil des droits à attribution gratuite portant sur 310.000 Actions, selon les conditions suivantes :

- être salarié ou dirigeant de la Société ou de l'une de ses filiales à la date de désignation des bénéficiaires, soit le 21 janvier 2016,

- être salarié ou dirigeant de la Société ou de l'une de ses filiales à la date d'attribution définitive des Actions Gratuites, soit le 21 janvier 2018,
- un niveau de performance du Groupe pour l'exercice 2017 caractérisé par l'atteinte au moins de l'un des deux objectifs suivants :
 - soit, une « Marge Opérationnelle sur Chiffre d'Affaires Consolidé Groupe Gfi » égale au moins à celle du budget de l'exercice 2017, soit 8,2% ;
 - soit, un résultat net des activités consolidées de l'exercice 2017 égal au moins à celui du budget de l'exercice 2017, soit 43 millions d'euros ;
- une période d'acquisition de deux ans qui prendrait fin le 21 janvier 2018 ;
- une période de conservation en compte nominatif de un an qui prendrait fin le 21 janvier 2019.

Il est précisé en tant que de besoin que la période d'attribution des Actions Gratuites résultant du Plan 2016 prenant fin le 21 janvier 2018, celles-ci ne sont pas visées par l'Offre.

(vi) Bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR)

Le Conseil d'administration du 9 novembre 2011 a décidé d'émettre 849.992 BSAAR au bénéfice de salariés du Groupe et des mandataires sociaux, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 19 mai 2011 dans sa 14^{ème} résolution.

Les BSAAR ont été émis uniquement sous la forme nominative et ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé. Les BSAAR sont incessibles sauf à l'occasion d'une opération au terme de laquelle les actionnaires de la Société seraient en mesure de céder leurs Actions dans le cadre d'une opération de fusion-acquisition ou dans le cadre d'un changement de contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

Le prix de souscription a été fixé à 0,45 euros par le Conseil d'administration après analyse et avis d'un expert indépendant.

Chaque BSAAR donnera à son titulaire le droit de souscrire ou d'acquérir une action ordinaire, moyennant un prix unitaire de 3,84 euros qui correspond à 130% de la moyenne des cours de clôture de l'action de la Société, lors des 20 dernières séances de bourse précédant la date du Conseil d'administration ayant décidé l'émission.

Les BSAAR sont exerçables depuis le 9 novembre 2012 et le seront jusqu'au 9 novembre 2016, sous peine de caducité. Les Actions obtenues sur exercice des BSAAR portent jouissance au 1^{er} jour de l'exercice au cours duquel les BSAAR sont exercés.

La Société pourra procéder au remboursement anticipé des BSAAR en cas de réalisation d'une offre publique à un prix supérieur à 4,29 euros par Action et si l'Initiateur de cette offre a fait part de son intention de demander la mise en œuvre du retrait obligatoire des Actions.

A la date du présent document, 259.487 BSAAR ayant été exercés, le nombre de BSAAR restant s'élève à 590.505.

(vii) Option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE)

Le 30 juin 2011, la Société a procédé à une émission d'OCEANE à échéance au 1^{er} janvier 2017, d'un montant nominal de 50 millions d'euros, et qui correspond à l'émission de 10.080.645 obligations.

La Société a procédé le 27 juillet 2015 au remboursement anticipé des OCEANE en circulation émises le 30 juin 2011. Aussi, à la date du présent document, il n'existe plus aucune OCEANE.

(viii) Informations concernant la détention par la Société de ses propres Actions

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 12 juin 2015 a autorisé le Conseil d'administration à acquérir un nombre d'Actions représentant 10 % du capital social. Le prix maximum d'achat par action était fixé à 8,50 euros. Ce programme de rachat a notamment les objectifs suivants :

- attribution d'Actions Gratuites aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées ;
- attribution ou cession d'Actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion ;
- animation du marché des Actions de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement indépendant dont les termes seront conformes à la charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dans la limite de 5 % du capital pour les échanges effectués dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ;
- remise ou échange d'Actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres donnant droit, de quelque manière que ce soit, à l'attribution d'Actions ;
- réduction du capital par voie d'annulation de toute ou partie des Actions acquises.

La présente autorisation expirera le 12 décembre 2016. Une nouvelle autorisation de rachat d'actions sera demandée à la prochaine Assemblée, laquelle est décrite au paragraphe 3.5.1 du Document de Référence.

Le nombre d'actions inscrites au nom de la Société à la date du présent document s'élève à 145.376 Actions.

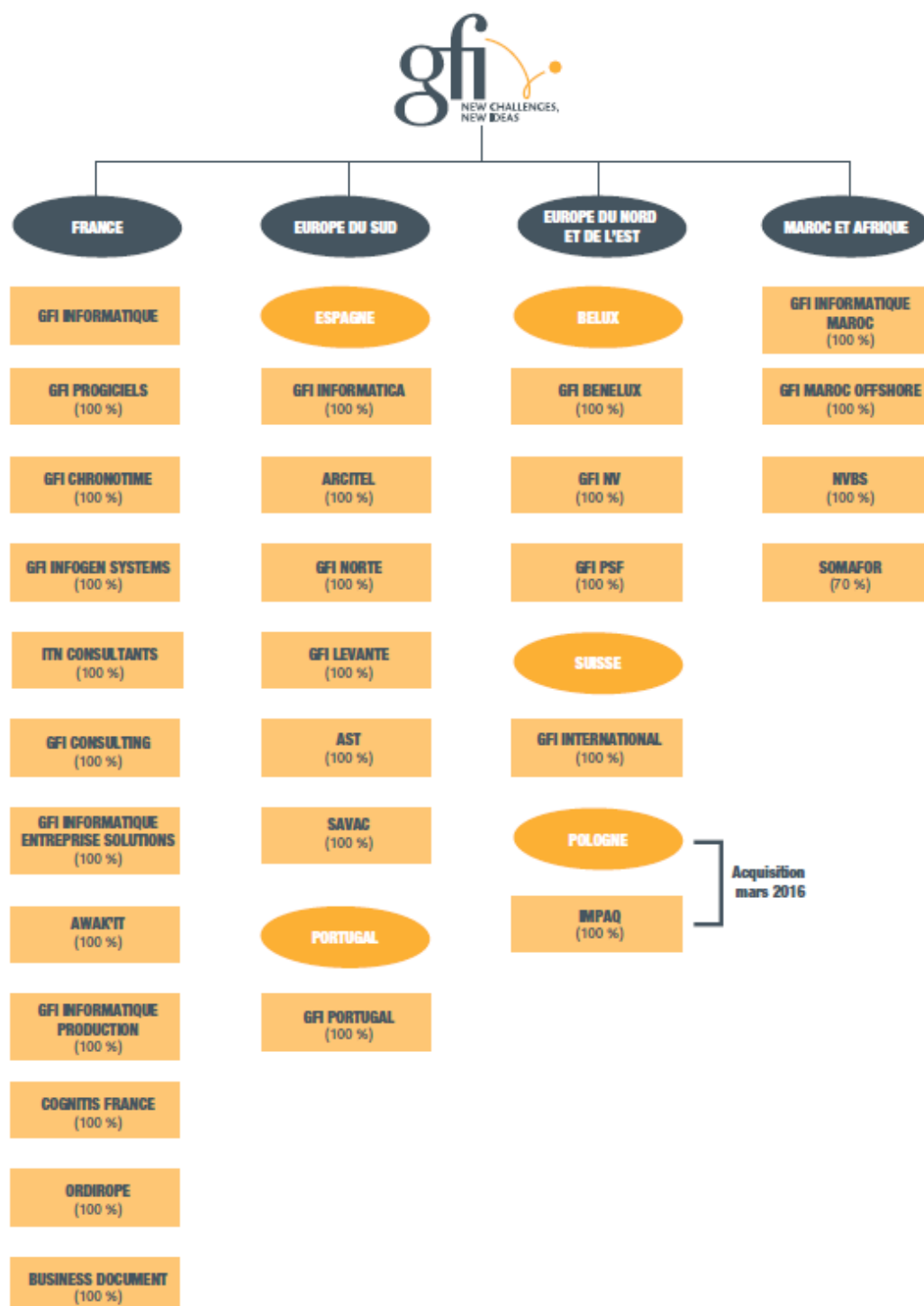
(ix) Autres titres donnant accès au capital de la Société

A la date du présent document, il n'existe aucun autre titre donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société et qui n'aurait pas été décrit ci-dessus.

(x) Instruments financiers non représentatifs du capital

A la date du présent document, la Société n'a émis aucun instrument financier non représentatif du capital.

2.3 Organigramme simplifié de la Société



La liste exhaustive des filiales de la Société est présentée dans le Document de Référence (note 24 du chapitre 6.2.6 et au chapitre 6.3.2).

2.4 Informations relatives aux organes de direction et de contrôle de la Société

La gouvernance de la Société est composée d'un président et d'un conseil d'administration.

(i) Conseil d'administration

A la date du présent document, le Conseil d'administration de la Société est composé comme suit :

- Monsieur Vincent ROUAIX (Président-directeur général)
- Monsieur Alekh Grewal (Administrateur)
- Monsieur Keith Higley (Administrateur)
- Monsieur Patrick de GIOVANNI (Administrateur)
- ITEFIN PARTICIPATIONS, représentée par Monsieur Gilles RIGAL (Administrateur)
- Madame Carolle FOISSAUD (Administrateur indépendant)
- Madame Anne-Lise Bapst (Administrateur indépendant)
- Madame Sabine Schimel (Administrateur indépendant)
- Monsieur William BITAN (Administrateur indépendant)
- Monsieur Jean-Paul LEPEYTRE (Administrateur indépendant)
- Monsieur Nicolas ROY (Administrateur indépendant)
- Monsieur Jean-Luc LOUIS (Administrateur / représentant des salariés)

Censeurs :

- Monsieur Henry Capelle
- Monsieur Santhosh Krishnamoorthy
- Monsieur Gérard Longuet
- Monsieur Henri Moulard

Représentants du Comité Central d'Entreprise de l'UES Gfi Informatique :

- Monsieur Alain Kuong Kaing
- Monsieur Laurent Calvet

Les informations concernant le fonctionnement du Conseil Administration, la durée du mandat des administrateurs, les principaux mandats exercés par ailleurs par les administrateurs figurent dans le Document de Référence (chapitres 4.1 et 7.2).

(ii) Direction générale

Le Directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de l'objet social, des pouvoirs attribués aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration par la loi et les statuts, et dans le respect du règlement intérieur.

Conformément à l'article 14 des statuts, les fonctions de Direction générale peuvent être assurées par le Président du Conseil d'administration.

À cet égard, l'article 1-1 du règlement intérieur du Conseil d'administration précise que les décisions suivantes sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration :

- les décisions significatives de partenariat stratégique, de création, d'acquisition, de prise de participation dans toute société de manière directe ou indirecte ainsi que les décisions de cession de société ou de résiliation de partenariat stratégique ;
- les opérations significatives susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier sa structure financière ou son périmètre d'activité ;
- les investissements de plus de 10 millions d'euros ou de 20 % de la valeur de la dette nette de la Société et les cessions d'activité représentant plus de 5 % du chiffre d'affaires annuel de la Société.

A la date du présent document, la Société est dirigée et représentée par Monsieur Vincent Rouaix, Président-Directeur Général.

(iii) Autres comités

Gfi Informatique a par ailleurs mis en place :

- un comité d'audit et de contrôle interne, chargé de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et des comptes sociaux,
- un comité des nominations et des rémunérations, chargé d'émettre des propositions sur les conditions de nomination et de rémunération des dirigeants du groupe,
- un comité des investissements, chargé d'examiner et d'émettre des propositions sur les opérations de restructuration, de désinvestissement, d'investissement, sur toute opération susceptible d'affecter la stratégie du groupe, et
- un comité stratégique, chargé d'analyser les marchés et d'émettre des propositions sur le développement du groupe.

Les informations concernant la composition et le fonctionnement de ces comités figurent dans le Document de Référence (chapitres 4.2.4, 4.2.5, 4.2.6, 4.2.7 et 7.2.3).

(iv) Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires :

Ernst & Young et Autres

Représenté par M. Pierre Jouanne
Tour First – 1, place des Saisons
Paris La Défense
92400 Courbevoie

Grant Thornton

Représenté par M. Vincent Papazian

100, rue de Courcelles
75017 Paris

Commissaires aux comptes suppléants :

Cabinet Auditex

Tour First – 1, place des Saisons
Paris La Défense
92400 Courbevoie

Institut de Gestion et d’Expertise Comptable – IGEC

3, rue Léon Jost
75017 Paris

3 INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE

3.1 Activité de la Société

La Société est un acteur européen de référence dans le domaine des services à valeur ajoutée et des logiciels. La Société occupe un positionnement stratégique différenciant entre les opérateurs de tailles mondiales et les acteurs de niche.

Les compétences du groupe Gfi Informatique sont réparties en cinq branches :

- Consulting : les consultants de Gfi Informatique prennent en charge des projets de conception et d’accompagnement dans tous les domaines où ces expertises créent de la valeur et contribuent à une réussite économique et commerciale ; Gfi Informatique accompagne ses clients dans leurs projets d’organisation et d’évolution du SI.
- Enterprise Solutions : cette branche regroupe les compétences fonctionnelles et techniques concernant les grands éditeurs ERP que sont SAP, Oracle E-Business Suite et Sage X3, les solutions SIRH et les solutions de Business Intelligence.
- Application Services : cette branche représente la majorité des activités du groupe. Gfi Informatique assure la mise en œuvre de projet d’intégration puis leur constante optimisation.
- Infrastructure Services : cette activité propose des solutions pour la gouvernance et l’optimisation des processus IT, la production informatique et le support des infrastructures, le Cloud computing et les nouveaux modèles de delivery.
- Software : édition de solutions logicielles.

Les activités du groupe se répartissent en six secteurs (Banque-Finance-Assurance, Secteur Public, Télécom-Média-Entertainment, Industrie-Aérospatial-Transport, Distribution-Services et Energies-

Utilities-Chimie).

Une présentation complète de l'activité du Groupe figure aux chapitres 1.1, 1.2 et 1.3 du Document de Référence.

3.2 Informations financières sélectionnées

Le chiffre d'affaires du Groupe pour l'exercice 2015 s'est établi à 894 millions d'euros, en progression de + 11,2 % par rapport à l'exercice précédent. A périmètre et taux de change constants, l'activité progresse de + 6,5 %.

La marge opérationnelle du Groupe s'établit à 58,7 millions d'euros, soit 6,6 % du chiffre d'affaires contre 52,1 millions d'euros en 2014, soit une augmentation de + 13 %.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ ET SITUATION FINANCIÈRE RÉSUMÉE

Compte de résultat (en millions d'euros)	2015	2014	Variation
Chiffre d'affaires	894,0	804,0	89,9
MARGE OPÉRATIONNELLE	58,7	52,1	6,7
Marge opérationnelle en %	6,6 %	6,5 %	0,1 point
Amortissements actifs affectés	(1,9)	(2,0)	0,1
Restructurations	(5,7)	(7,6)	1,9
Résultat des cessions et liquidations	0,8	0,1	0,7
Dépréciation des écarts d'acquisition	(0,5)	(1,0)	0,5
Autres produits et charges opérationnels	(12,4)	(5,2)	(7,2)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	39,0	36,4	2,6
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0,2	0,1	0,0
Coût de l'endettement financier brut	(5,3)	(5,7)	0,4
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(5,1)	(5,6)	0,5
Autres produits et charges financiers	(1,0)	(1,4)	0,4
Impôt	(10,8)	(9,3)	(1,5)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	22,0	20,0	2,0
dont part du Groupe	22,0	20,0	2,0
dont part ne donnant pas le contrôle	-	-	-
Résultat dilué par action, part du Groupe (en €)	0,34	0,32	0,02

Situation financière résumée (en millions d'euros)	2015	2014	Variation
Écarts d'acquisition	238,4	218,3	20,1
Immobilisations	61,9	51,5	10,3
Autres actifs non courants et courants	394,1	359,0	35,1
Trésorerie	43,4	35,9	7,5
TOTAL ACTIF	737,8	664,7	73,0
Capitaux propres du Groupe	276,7	211,8	64,9
Capitaux propres Minoritaires	0,1	-	0,1
Endettement (courant et non courant)	75,3	103,6	(28,3)
Passifs non courants et courants	370,6	337,9	32,7
Passifs financiers et provisions courants	15,0	11,4	3,6
TOTAL PASSIF	737,8	664,7	73,0

Les données financières issues des états financiers consolidés et les données financières issues des comptes sociaux figurent aux chapitres 1.5 et 1.6 du Document de Référence.

3.3 Informations générales relatives aux effectifs de la Société

Présent dans huit pays en Europe (France, Angleterre, Espagne, Portugal, Belgique, Luxembourg, Suisse et Pologne) et en Afrique (Maroc et Côte d'Ivoire), le Groupe compte environ 11 778 personnes au 31 décembre 2015.

Ceci représente une augmentation des effectifs de 8,5 % par rapport à l'année précédente. La croissance des effectifs du Groupe est due essentiellement à celle de la France, qui, avec 9 165 collaborateurs, représente 78% des effectifs du Groupe. Les acquisitions de plusieurs fonds de commerce / sociétés au cours de l'année 2015 telles que l'internalisation de certaines équipes très qualifiées d'Alcatel-Lucent et l'acquisition du groupe Ordirope, Tahis Consulting et Business Document ont permis au Groupe d'accueillir en France 276 collaborateurs supplémentaires en 2015. Par ailleurs, le Groupe a recruté, au cours de l'année 2015, 1 689 collaborateurs en France. La même tendance de croissance des effectifs s'observe en Espagne (+244 collaborateurs), Maroc (+35 collaborateurs) et Portugal (+34 collaborateurs) entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015, tandis que les effectifs du Benelux se sont rétractés (- 7 collaborateurs) sur la même période.

L'intégralité des informations sociales du Groupe figurent au chapitre 2.1 du Document de Référence.

3.4 Activité marquants de la Société au cours de l'exercice 2015 et antérieurs à l'enregistrement du Document de Référence

Les événements marquants intervenus au cours de l'exercice 2015 et ceux intervenus antérieurement à l'enregistrement du Document de Référence sont décrits dans le Document de Référence aux chapitres 1.12, 1.13 et 7, en ce compris le projet d'offre publique d'achat simplifiée initiée par Mannai.

3.5 Evénements significatifs intervenus depuis l'enregistrement du Document de Référence

A l'exception de la publication du chiffre d'affaires réalisé par la Gfi au cours du 1^{er} trimestre 2016 (dont le communiqué est reproduit intégralement en section 3.6 du présent document), aucun événement significatif n'est intervenu depuis l'enregistrement du Document de Référence.

3.6 Communiqués de presse et informations diffusés depuis l'enregistrement du Document de Référence

Gfi Informatique : Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2016

**CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1ER TRIMESTRE 2016 : + 11,1 %
FORTE CROISSANCE EN FRANCE : + 10,8 %
ET À L'INTERNATIONAL : + 12,9 %**

Saint-Ouen (France), le 3 mai 2016 – Gfi Informatique a enregistré au cours du 1er trimestre 2016 une progression de son activité de +11,1 %, à 243,0 M€, dont +10,8 % en France et +12,9 % à l'international.

En millions d'euros	2016	2015	Croissance %	Croissance organique
France	207,8	187,6	10,8%	8,3%
International	35,2	31,2	12,9%	10,2%
CHIFFRE D'AFFAIRES 1^{er} TRIMESTRE	243,0	218,8	11,1%	8,5%

«Le premier trimestre a connu une croissance soutenue, tant en France qu'à l'international ce qui, dans une conjoncture toujours difficile, représente une remarquable performance» a déclaré **Vincent Rouaix, Président-directeur général de Gfi Informatique**. «C'est un bon signal au moment où Gfi Informatique entre dans une nouvelle étape de son plan de transformation avec un actionnariat renforcé. La confiance des clients dans cette étape très importante qui vise à renforcer le Groupe dans les solutions et à l'international constitue un extraordinaire encouragement pour Gfi Informatique et ses équipes».

PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ AU PREMIER TRIMESTRE EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

• En France

Au premier trimestre, Gfi Informatique a réalisé en France, avec un calendrier comparable à l'an dernier, un chiffre d'affaires en forte croissance de +10,8 %, à 207,8 M€. La croissance organique, à + 8,3%, s'explique par le dynamisme commercial observé en 2015 et 2016 avec le gain d'opérations majeures telles que le contrat de partenariat en e-Commerce avec 3SI (groupe Otto), ou encore le contrat d'outsourcing en infrastructure avec le CNES. La croissance résulte également des acquisitions Ordirope et Business Document dans les solutions logicielles qui n'étaient pas encore intégrées dans le périmètre au premier trimestre 2015. Les effectifs productifs s'élèvent à 8 634¹ contre 7 906 au premier trimestre 2015, ils progressent de 9,2 %, en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires. Le taux journalier moyen (TJM) est stable (+ 1 €) par rapport à la même période de l'an dernier, tandis que le taux d'activité (TACE) progresse de 1,3%. L'activité commerciale sur le trimestre a été très soutenue et le ratio de book to bill glissant au 31 mars 2016 s'élève à 1,34.

• À l'international :

À l'international, les ventes du trimestre se sont élevées à 35,2 M€, avec une croissance organique de +10,2 %.

- **Europe du Sud (11% du chiffre d'affaires)** : La péninsule ibérique poursuit sa croissance organique soutenue en Espagne avec +10,8% et au Portugal avec +21,3% avec dans les deux cas une activité forte en Télécoms ;

- **Europe du Nord** (3% du chiffre d'affaires) : Avec -1,6%, l'Europe du Nord marque un recul très limité comparé à l'an dernier où il s'élevait à -8,4%, le Belux est en légère croissance (+1,33%) le recul provenant de la Suisse ;
- **Maroc-Afrique** : La zone Maroc-Afrique connaît une forte croissance notamment en Afrique francophone grâce à la filiale ivoirienne Somafor.

GFI INFORMATIQUE SE POSITIONNE EN EUROPE DE L'EST AVEC L'ACQUISITION D'IMPAQ

Fort de plus de 200 collaborateurs répartis sur trois sites en Pologne, ainsi qu'en Suisse alémanique et en Angleterre, IMPAQ a réalisé plus de 13 millions d'euros de chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2015 au travers d'un portefeuille mêlant Services Informatiques et Édition de logiciels, à l'instar de Gfi Informatique.

Au travers de cette acquisition, Gfi Informatique nourrit une triple ambition :

- Ouvrir l'Europe de l'Est dans le cadre de sa stratégie d'expansion internationale, reprise depuis 2014.
- Proposer à ses clients, notamment grands comptes des secteurs de la Banque, de l'Assurance ou des Télécoms, une nouvelle alternative en matière de delivery.
- Poursuivre sa montée dans la valeur en renforçant son portefeuille de solutions métiers, les produits ainsi acquis pouvant être commercialisés à plus large échelle ; une montée en puissance orchestrée dans le cadre de son programme IP 20.

La société acquise le 24 mars dernier sera consolidée dans les comptes de Gfi Informatique à compter du second trimestre.

PRISE DE PARTICIPATION AMICALE MAJORITAIRE PAR MANNAI CORPORATION

Le 8 avril dernier, Mannai Corporation, Apax France et Boussard & Gavaudan ont annoncé que, suite à la levée des conditions suspensives à l'opération annoncée le 23 novembre dernier, la première étape de la prise de participation majoritaire était réalisée, à savoir :

- Mannai Corporation a acquis auprès d'Apax France, d'Altamir et de Boussard & Gavaudan, dans le cadre d'une opération hors marché, 16.659.885 actions de Gfi Informatique à un prix de 8,50 € par action, soit un total d'environ 25 % du capital social et des droits de vote de Gfi Informatique, sur une base diluée.
- Mannai Corporation, Apax France, Altamir et Boussard & Gavaudan ont notamment conclu un pacte d'actionnaires et un accord d'offre publique en vertu desquels ils déclarent agir de concert vis-à-vis de Gfi Informatique

Le 19 avril dernier, Mannai Corporation a déposé auprès de l'AMF (Autorité des marchés financiers) son projet d'offre publique simplifiée visant les actions et les bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions de Gfi Informatique. Le même jour Gfi Informatique a également déposé un projet de note en réponse auprès de l'AMF. Ce projet de note en réponse comprend notamment l'avis favorable du conseil d'administration et le rapport de l'expert indépendant. Le projet de note en réponse figure dans son intégralité sur le site internet de Gfi Informatique.

SITUATION FINANCIÈRE

À ce jour, aucun événement connu n'est venu affecter la situation financière du Groupe.

DIVIDENDE PROPOSÉ

Le Conseil d'administration proposera à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, au titre de l'exercice 2015, la distribution d'un dividende de 0,15 € par action, soit un dividende total de 9,9 M€.

PERSPECTIVES

Le niveau des indicateurs et la qualité du portefeuille commercial conduisent le Groupe à confirmer, à conjoncture égale, son objectif de croissance de chiffre d'affaires et d'amélioration de la marge opérationnelle pour l'année 2016. Conformément aux attentes du Groupe, du fait des opérations significatives en démarrage et des investissements en logiciels, la saisonnalité entre le premier semestre et le second sera marquée à l'instar de ce qui s'était passé l'an dernier. Gfi Informatique poursuivra par ailleurs, et comme annoncé précédemment, sa stratégie de croissance externe dans les solutions et à l'international.

Prochain rendez-vous : 28 juillet 2016, publication des résultats semestriels

Avertissement :

Les éléments du présent communiqué autres que les faits historiques sont des objectifs. Les objectifs ne constituent pas des garanties en raison des difficultés inhérentes à l'anticipation des résultats. Les résultats réels peuvent différer sensiblement des objectifs explicites ou implicites.

À PROPOS DE GFI INFORMATIQUE

Acteur européen de référence des services informatiques à valeur ajoutée et des logiciels, Gfi Informatique occupe un positionnement stratégique différenciant entre les opérateurs de taille mondiale et les acteurs de niche. Avec son profil de multi-spécialiste, le Groupe met au service de ses clients une combinaison unique de proximité, d'organisation sectorielle et de solutions de qualité industrielle. Le Groupe qui compte près de 12 000 collaborateurs a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 894 M€.

Gfi Informatique est coté sur Euronext Paris, NYSE Euronext (Compartiment B) - Code ISIN : FR0004038099.

¹ En tenant compte des effectifs de l'activité 3SI sous-traitants compris

POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTER :

GFI INFORMATIQUE

Directeur Administratif et Financier - Cyril MALHER

Tél. : +33 1 44 04 50 64 - cyril.malher@gfi.fr

KEIMA COMMUNICATION

Relations investisseurs : Emmanuel DOVERGNE

Tél. : +33 1 56 43 44 63 - emmanuel.dovergne@keima.fr

AGENCE YUCATAN

Relations presse - Caroline PRINCE

Tél. : +33 1 53 63 27 35 - cprince@yucatan.fr

ANNEXE

1^{er} trimestre 2016

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	3 mois 31/03/2016	3 mois 31/03/2015	Variation faciale	Croissance organique
France	207,8	187,6	10,8%	8,3%
International	35,2	31,2	12,9%	10,2%
Espagne	21,5	19,4	10,7%	10,7%
Portugal	4,4	3,6	21,3%	21,3%
Europe du Nord *	6,3	6,4	-1,6%	-1,4%
Maroc-Afrique	3,0	1,8	71,1%	22,9%
Total	243,0	218,8	11,1%	8,5%

* Belux, Suisse

3.7 Facteurs de risque

Les facteurs de risques relatifs la Société sont décrits dans le Document de Référence aux chapitres 1.14 et 1.15. La prise amicale de participation de l'Initiateur au capital de la Société ne présente aucun facteur de risques supplémentaires à ceux exposés audits chapitres 1.14 et 1.15 du Document de Référence (cf chapitre 7.3 du Document de Référence).

Gfi Informatique n'a pas connaissance, à la date du présent document, d'autres risques opérationnels ou financiers significatifs concernant le groupe Gfi Informatique. Toutefois, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la liste des facteurs de risques mentionnés dans le Document de Référence n'est pas exhaustive et qu'il pourrait y avoir d'autres risques, totalement ou partiellement inconnus ou dont la survenance n'était pas envisagée à la date du présent document, de nature à avoir un effet défavorable significatif sur la Société, sa situation financière et/ou ses résultats.

3.8 Litiges

Les litiges relatifs à Gfi Informatique sont décrits dans le Document de Référence (chapitre 1.14). La Société n'a pas, à la date du présent document, d'autres litiges ou procédure judiciaire ou arbitrale concernant la Société que ceux décrits dans le Documents de Référence pouvant avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, actuellement en suspens, dont la Société pourrait être menacée, susceptible d'avoir ou

ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

3.9 Calendrier de communication financière à venir

Résultats 2^{ème} trimestre 2016 et résultats du 1^{er} semestre	28 juillet 2016
CA 3^{ème} trimestre 2016	3 novembre 2016

4 PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 31 mai 2016 auprès de l'AMF et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement générale de l'AMF et par l'instruction de l'AMF n°2006-07 dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Mannai et visant les actions et les bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables de la société Gfi Informatique.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée ».

Gfi Informatique
M. Vincent Rouaix
Président-Directeur Général